

Agriculture & agroalimentaire Europe centrale & balte

(Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie)

Une publication du SER de Varsovie
N° 4 – Décembre 2025

Sommaire :

A. ACTUALITÉS AGRICOLES :

Estonie :

- Accord entre Estonie et Russie sur les quotas de pêche des lacs Peipus, Lämmijärv et Pskov

Lettonie :

- Besoin de financements supplémentaires et de conditions équitables de soutien
- 6 M€ pour la recherche et l'innovation en agriculture et en sylviculture
- Les représentants du « Parlement des agriculteurs » à la manifestation du 18 décembre
- Risque de crise du secteur laitier malgré de bons résultats à l'exportation

Lituanie :

- Mobilisation des agriculteurs pour la manifestation du 18 décembre

Pologne :

- Vente de Carrefour Pologne : vers une nationalisation ?
- La loi sur « l'agriculteur actif » et la modification du PSN 2023-2027
- L'interdiction de vente des terres agricoles de l'État prolongée de 10 ans
- Accord UE-Mercosur : entre avancées réglementaires, contestation agricole et offensive diplomatique polonaise
- Renforcement financier de l'agriculture et des infrastructures rurales
- Objectif de relancer les coopératives agricoles
- Protestation sur l'autoroute S3 contre l'accord UE-Mercosur
- Besoin de colza en provenance d'Ukraine – appel des producteurs d'huile à lever l'embargo
- Soupçon de sabotage lié à la PPA au cœur de la production porcine

République tchèque :

- Un nouveau ministre de l'Agriculture – M. Martin Šebestyán
- Introduction d'un droit de préemption sur la location des terres agricoles
- Interdiction totale de l'élevage en batterie à partir du 1er janvier 2027
- Appel à projets pour les centrales agri-photovoltaïques
- Ventes de machines agricoles en baisse

Slovaquie :

- La Slovaquie rejette le nouveau budget européen
- Soutien à la manifestation des agriculteurs européens à Bruxelles
- Réunion en Slovaquie du comité de recherche de l'OCDE
- L'agriculture appelée à se recentrer sur les cultures spécialisées
- Récolte record de maïs : surplus de 300 000 tonnes
- Les distributeurs d'œufs défendent la production nationale face aux importations
- Marché de l'alcool : moins de volume, plus de prestige
- Concurrence féroce dans la grande distribution

B. ACTUALITES SANITAIRES :

Pologne :

- Grippe aviaire (IAHP) : un nouvel épisode de la maladie – 39 foyers détectés
- Newcastle : 82 foyers dans les élevages de volaille en 2025
- Peste porcine africaine (PPA) : 18 foyers confirmés en élevage
- Fièvre catarrhale ovine : 76 foyers depuis le début de l'année
- Rage : 18 cas recensés depuis le début de 2025

République Tchèque :

- Newcastle : la maladie confirmée au sein de trois petits élevages
- Grippe aviaire (IAHP) : 31 foyers, dont 9 en élevages commerciaux

Actualités Agricoles

Estonie :

➤ Accord entre Estonie et Russie sur les quotas de pêche des lacs Peipus, Lämmijärv et Pskov

Lors d'une réunion de la commission russo-estonienne sur la pêche dans les lacs Peipus, Lämmijärv et Pskov, les quotas et réglementations de pêche pour 2026 ont été adoptés sur la base des propositions des scientifiques des deux pays.

Du fait du bon état des stocks de sandre, le volume de captures sera augmenté de 255 t par rapport à la situation actuelle de 1 025 t.

Le quota de pêche de corégone blanc reste inchangé à 15t avec une saison de pêche limitée du 21 juin au 20 août.

Comme en 2025, la pêche au grand corégone et à l'éperlan reste interdite en 2026, les stocks n'étant pas rétablis.

La perche aura une limite de capture de 450 t contre 470 t en 2025.

Les stocks de brèmes restent à un bon niveau. Les pêcheurs estoniens pourront en capturer 820 t, soit 230 t de moins qu'en 2025.

Le stock de brochets est stable. Le total des captures sera de 135t, soit 15 t de plus que cette année.

Lettonie :

➤ Besoins de financements supplémentaires et de conditions équitables de soutien

Le 10 décembre, lors d'une réunion avec des députés européens, le ministre de l'Agriculture a rappelé son opposition à l'inclusion de la PAC dans le plan national et régional de partenariat unique, car cela minerait « l'importance stratégique du secteur agricole et de la production alimentaire » et s'opposerait à l'objectif commun de simplification. Il est également jugé « inacceptable que le financement de l'agriculture, domaine stratégiquement important, diminue au moment où les agriculteurs sont soumis à des exigences environnementales et climatiques de plus en plus élevées. »

Par ailleurs, il s'oppose à la croissance des inégalités entre les États membres. La Lettonie, en 2028, recevra un soutien égal à 74 % de la moyenne de l'UE alors que « chaque État membre devrait recevoir au moins 90 % de l'aide moyenne ».

De plus, les pays situés à la frontière est de l'UE ne pourront pas cofinancer la PAC au même niveau que les autres, car la défense et la sécurité sont prioritaires. Ils seront donc limités dans leur capacité à fournir un soutien égal à l'agriculture.

La PAC doit rester une politique européenne distincte, ciblée, avec un financement adéquat.

➤ 6 M€ pour la recherche et l'innovation en agriculture et en sylviculture

Le 2 décembre, le Gouvernement a approuvé le programme national de recherche doté de 6 M€ sur 2026-2028 pour l'étude des ressources agricoles et forestières afin de renforcer l'autosuffisance alimentaire de la Lettonie et d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources forestières.

Selon le ministre Krauze, « il est important que la Lettonie renforce la sécurité alimentaire, économique et écologique, et promeuve la résilience face au changement climatique, aux chocs externes ».

La production agricole est un « secteur stratégiquement important de l'économie pour l'autosuffisance de notre pays. Des investissements ciblés dans la recherche et l'innovation aideront à mieux s'adapter aux changements, tout en créant de nouvelles connaissances,

technologies et produits pour une utilisation durable des ressources naturelles et la croissance de l'économie lettone. »

Afin de renforcer l'autosuffisance alimentaire, il est prévu d'introduire des innovations dans les technologies de culture, afin d'étudier l'efficacité de la mécanisation de la culture, des produits alternatifs de protection végétale, des diverses couvertures et de l'amélioration des sols. Il est également prévu de développer des méthodes de diagnostic de divers agents pathogènes et maladies afin de réduire plus efficacement les risques de leur propagation. Le programme vise également à créer de nouveaux aliments à forte valeur ajoutée en utilisant des fruits, légumes, légumineuses et matières premières halieutiques locales.

La recherche se concentrera sur la disponibilité d'aliments sûrs et sains, la prévention rapide des infections, ainsi que la réduction de la propagation de la résistance aux antimicrobiens chez les animaux et dans la chaîne alimentaire.

Le programme de recherche sera consacré également aux ressources forestières afin de promouvoir la compétitivité du secteur sur le marché mondial et de renforcer sa contribution à la sécurité économique et énergétique du pays. En tenant compte des événements météorologiques extrêmes des dernières années et de leur impact sur les forêts, l'étude prévoit de trouver de nouvelles solutions pour une gestion durable des forêts afin de préserver les sources de revenus dans les zones rurales et de promouvoir l'utilisation des ressources renouvelables. Afin de promouvoir l'acquisition de données de qualité, il est prévu d'améliorer la surveillance des forêts nationales, notamment en utilisant des capteurs et des solutions acoustiques.

➤ **Les représentants du « Parlement des agriculteurs » à la manifestation du 18 décembre**

Cette manifestation s'oppose à la proposition de la Commission européenne (CE) pour le prochain budget pluriannuel 2028-2034, et plaide pour une PAC forte, adéquate et unie dans l'UE après 2027, des conditions commerciales équitables.

Si l'approche du fonds unique est mise en œuvre et que la Lettonie ne fait aucun effort pour la modifier, le « Parlement des agriculteurs » estime que l'avenir de l'agriculture lettone est en jeu.

Les agriculteurs lettons s'inquiètent de recevoir les plus faibles prestations de soutien parmi tous les pays de l'UE à partir de 2028, soit 74 % de la moyenne de l'UE. Alors que d'autres pays investissent dans leur propre développement, l'agriculture lettone est à nouveau reléguée à la dernière place en Europe. L'État doit défendre les intérêts de ses agriculteurs avec au moins 90 % du soutien agricole moyen de l'UE. Ils s'opposent également à la politique du fonds unique de la CE.

Selon les organisateurs, le Copa-Cogeca, la proposition de la CE menace la sécurité alimentaire de l'Europe, sape l'agriculture en tant que secteur stratégique, augmente la dépendance aux marchés instables des pays tiers et contredit l'objectif déclaré de l'UE d'assurer des exploitations agricoles durables et compétitives. Il demande le maintien de la PAC comme une politique forte et stable avec un financement adéquat, permettant à l'Europe de maintenir sa capacité et sa sécurité en production alimentaire.

➤ **Risque de crise du secteur laitier malgré de bons résultats à l'exportation**

Les producteurs laitiers lettons ont enregistré en 2025 de bons résultats à l'exportation : en dix mois, la valeur des exportations a atteint 280 millions d'euros, égalant déjà celle de l'année précédente, grâce à la vente de produits à plus forte valeur ajoutée, notamment fromages, produits de lactosérum et spécialités innovantes.

Cependant, le secteur alerte sur des risques de crise. La surabondance mondiale de produits laitiers industriels entraîne une baisse des prix, tant à l'achat du lait qu'en magasin. De plus, les droits de douane imposés par la Chine sur les produits laitiers européens pourraient accentuer le surplus sur le marché européen, au détriment des producteurs, en particulier dans les petits États membres comme la Lettonie, face à la concurrence des grands pays producteurs de l'UE.

Lituanie :

➤ Mobilisation des agriculteurs pour la manifestation du 18 décembre

Selon les représentants agricoles, les agriculteurs subissent des pressions de toutes parts : les prix des engrains et leur disponibilité sont un problème critique ; Les prix de l'énergie sont records ; La concentration du pouvoir de vente au détail limite la tarification équitable ; La législation européenne devient si complexe qu'il est presque impossible pour les agriculteurs de planifier leurs investissements ; Les accords commerciaux – avec le Mercosur, par exemple – défient notre compétitivité et permettent l'arrivée en Europe de produits qui ne répondent pas à nos normes. Cela signifie une chose : l'Europe risque de perdre sa capacité à se nourrir.

Les agriculteurs veulent une PAC solide et suffisamment financée après 2027 avec deux piliers. Les institutions de l'UE doivent veiller à ce que les agriculteurs puissent investir, moderniser les exploitations, créer de la valeur ajoutée et maintenir des prix équitables à la consommation.

Ils estiment que la ratification du traité EU-Mercosur doit être suspendue, car il détruirait la compétitivité de l'agriculture européenne.

Les importations doivent être réglementées pour garantir la stabilité du marché et le respect des normes. Il faut donc revoir les accords avec des pays tiers.

Pologne :

➤ Vente de Carrefour Pologne : vers une nationalisation ?

L'idée d'intégrer verticalement, de la production à la distribution, un conglomérat public agroalimentaire, en faisant racheter le réseau de magasins **Carrefour Pologne** (en vente) par la société d'Etat **Krajowa Grupa Spożywcza (KGS)**, gagne du terrain parmi certains responsables politiques conservateurs, dont le ministre de l'Agriculture (PSL / PPE). Une telle extension des activités de KGS avait été suggérée il y a quelques années par le PiS (ECR). Pour mémoire, KGS inclut déjà 15 entreprises de production agroalimentaire (sucre, céréales, farines, etc.).

L'initiative suscite des critiques : un ancien ministre de l'Agriculture juge le projet **absurde**, soulignant que nationaliser une entreprise déficiente (Carrefour Pologne) ne peut pas être rentable. Le ministre des Actifs de l'État (i.e. l'Etat actionnaire), lié à la Coalition civique de Donald Tusk, rappelle que ses efforts se concentrent plutôt actuellement sur **la restructuration du groupe KGS et l'amélioration de ses résultats financiers**.

➤ Accord UE-Mercosur : entre avancées réglementaires, contestation agricole et offensive diplomatique polonaise

Malgré des avancées au Parlement européen sur la protection de l'agriculture, l'accord UE-Mercosur continue de susciter une forte opposition en Pologne. La commission INTA a adopté la majorité des amendements défendus par l'eurodéputé Krzysztof Hetman, visant à mieux tenir compte de la structure fragmentée de l'agriculture polonaise. Les mesures retenues incluent un seuil de sauvegarde abaissé à 5 %, un suivi trimestriel du marché et l'élargissement des produits sensibles, notamment aux œufs. Varsovie a salué ces progrès mais maintient sa demande d'une clause de réciprocité sur les normes.

Sur le terrain, la contestation reste vive. Le 5 décembre, des agriculteurs ont bloqué l'autoroute S3, et des mobilisations ont suivi dans plus de 170 lieux à travers le pays le 30 décembre. Le gouvernement soutient ces actions et affirme mener une offensive à Bruxelles pour bloquer l'accord ou renforcer les mécanismes de protection, évoquant même la possibilité d'une minorité de blocage.



La dimension diplomatique s'est accentuée le 18 décembre, avec un entretien entre les ministres polonais et française de l'Agriculture afin de coordonner leur opposition à l'accord.

La Pologne apparaît ainsi à la fois comme un acteur clé de l'amélioration du texte et comme l'un de ses opposants les plus déterminés.

➤ **La loi sur « l'agriculteur actif » et la modification du PSN 2023-2027**

Le Conseil des Ministres, lors de sa dernière réunion de l'année le 30 décembre a adopté un projet de loi visant à renforcer la position des agriculteurs actifs, communément appelée Loi sur « l'agriculteur Actif », ainsi qu'un projet de modification du Plan Stratégique pour la PAC pour la période 2023-2027. Les mesures adoptées répondent à la priorité gouvernementale de renforcer la position des agriculteurs actifs et font partie des principaux objectifs fixés en juillet 2025 par le ministre de l'Agriculture, Stefan Krajewski.

Les principales dispositions de la loi sur « l'agriculteur actif » :

Les agriculteurs actifs seront automatiquement reconnus s'ils remplissent certains critères, comme la possession d'animaux ou l'utilisation de paiements spécifiques ou de soutien à l'investissement. Les autres agriculteurs pourront prouver leur activité professionnelle par les coûts engagés pour leur activité agricole ou par les revenus obtenus de la vente de produits agricoles.

Une solution transitoire sera mise en place pour environ 600 000 petites exploitations agricoles en 2026, leur permettant de se préparer aux nouvelles régulations.

Dès l'année prochaine, les agriculteurs recevant des paiements directs en 2025 d'une valeur ne dépassant pas 1 125 EUR seront également considérés comme des agriculteurs actifs. Cela signifie qu'en 2026, les petites exploitations n'auront pas besoin de prouver leurs coûts ou leurs revenus.

Les principaux changements dans le Plan Stratégique pour la PAC 2023–2027 :

- ✓ La prime pour les jeunes agriculteurs (actuellement d'environ 44 400 EUR) sera augmentée à environ **66 600 EUR** (300 000 PLN) si une production animale est menée à un certain niveau dans l'exploitation.
- ✓ Un nouveau soutien volontaire sera introduit pour compenser aux agriculteurs les coûts et les revenus perdus liés à la mise en œuvre des exigences environnementales de l'UE, telles que la protection des tourbières et des zones humides.
- ✓ Les groupes d'action locaux pourront réaliser des projets partenaires internationaux dans le cadre de l'intervention LEADER.
- ✓ Deux nouvelles interventions, « services de conseil et aide technique » et « formation, coaching et échange des meilleures pratiques dans le secteur des fruits et légumes », permettront aux organisations de producteurs et à leurs membres de développer leurs compétences et de bénéficier de services de conseil.

Les deux projets entreront en vigueur le 15 mars 2026.

➤ **L'interdiction de vente des terres agricoles de l'État prolongée de 10 ans**

Le Conseil des ministres a adopté un projet de loi prolongeant de 10 ans, jusqu'au 30 avril 2036, l'interdiction de vente du foncier agricole de l'État. Cette loi est une priorité du gouvernement et répond aux demandes des agriculteurs, pour lesquels le bail reste la principale forme d'exploitation des terres publiques.

Le bail permet aux agriculteurs de développer leurs exploitations sans avoir à investir massivement dans l'achat de terres, et les enchères, y compris limitées, offrent des opportunités principalement aux exploitations familiales. Jusqu'en novembre 2025, plus de 49 000 ha ont été mis en location et près de 7 000 contrats, couvrant environ 145 000 ha, ont été prolongés. Les plus grandes surfaces louées se trouvent dans les voïvodies de Poméranie occidentale, de Grande-Pologne, de Basse-Silésie et de Varmie-Mazurie.

L'entrée en vigueur finale de la loi dépendra des votes parlementaires et de la signature du Président polonais, avec une possible mise en application à partir du 30 avril 2026.

➤ Renforcement financier de l'agriculture et des infrastructures rurales

Le ministre de l'Agriculture a validé les mesures relevant du secteur agricole du projet d'avenant n°4 au Plan national de relance et de résilience (KPO). Cela porte à environ 480 M€ (2,05 Mds PLN) le financement des projets de gestion de l'eau et d'assainissement dans les zones rurales, avec une prolongation des délais jusqu'en juin 2026.

Les écoles agricoles bénéficient d'une enveloppe supplémentaire d'environ 7,05 M€ (30,1 M PLN) pour moderniser leurs équipements et former aux technologies de l'Agriculture 4.0. Plus de 2,57 M€ (11 M PLN) ont également été alloués au développement du conseil agricole et à la modernisation des bases de démonstration.

➤ Objectif de relance des coopératives agricoles en Pologne

Le **ministère de l'Agriculture** souhaite faire revivre l'esprit de coopérative. Dans cet objectif, il a réuni des représentants du secteur des fruits et légumes pour discuter de l'organisation des producteurs au sein de structures collectives et des obstacles à la création et au développement des coopératives agricoles. Les participants ont notamment abordé la question des **barrières légales et économiques** ainsi que la nécessité de **renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire**.

Dans ce cadre, un **groupe de travail sur la coopérative agricole** sera mis en place au sein du Conseil des marchés agricoles, avec la participation des acteurs du secteur. Sa mission sera de proposer **des modifications législatives**, de créer des conditions favorables à la coopération entre agriculteurs et de développer des solutions adaptées aux besoins actuels et à la dynamique du marché. Le groupe s'inspirera des **bonnes pratiques européennes** en matière d'organisation, notamment celles qui existent en France.

En Pologne, les coopératives ont souvent une **mauvaise réputation** à cause de l'histoire. Sous le régime communiste, beaucoup de coopératives, **imposées par l'État**, étaient peu efficaces et bureaucratiques. Après la transition, certaines ont connu des **problèmes financiers ou des abus**, renforçant la méfiance. Aujourd'hui, malgré le renouveau et des projets innovants, ces **stéréotypes historiques** continuent d'influencer la perception des coopératives.

➤ La Pologne a besoin de colza en provenance d'Ukraine – appel des producteurs d'huile pour lever l'embargo

Tous les secteurs agroalimentaires ne soutiennent pas l'embargo sur les importations en provenance d'Ukraine. Les producteurs d'huile soulignent le manque de colza nécessaire à la transformation et demandent son retrait de la liste des produits interdits. L'industrie polonaise de la transformation des huiles dispose de capacités de production permettant d'augmenter la production, et le colza ukrainien pourrait aider à combler les déficits.

Selon l'Association polonaise des producteurs d'huile, l'importation de colza ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les prix nationaux, car la matière première reste déficitaire en Europe. Actuellement, la Pologne transforme environ 3,6 à 3,7 millions de tonnes de colza, avec une capacité de transformation de 4,1 millions de tonnes. Des discussions sont en cours entre la filière et le ministre de l'Agriculture afin de retirer le colza de l'embargo. Le secteur espère que les décisions seront prises après analyse des données du marché vers la fin de l'année.

➤ Soupçon de sabotage lié à la PPA au cœur de la production porcine

Le 5 décembre, le ministère de l'Agriculture a déclaré que les autorités compétentes enquêtaient sur un possible acte de sabotage après la **découverte, dans la région de Lodz** (l'une des régions les plus importantes pour la production porcine – 1 076 troupeaux pour environ 436 051 porcs) **d'un sanglier écorché et infecté par la peste porcine africaine (PPA)**. Le ministère de l'Agriculture estime que les circonstances — notamment l'état de la carcasse — **pourraient indiquer une action délibérée** plutôt qu'un simple cas de braconnage. Le parquet de la région mène une enquête pour violation de la loi sur la chasse.

De nouvelles recherches en forêt ont permis de retrouver plusieurs autres sangliers morts. Les analyses sont en cours au laboratoire de l'Institut vétérinaire de Puławy et confirment la présence du virus chez plusieurs animaux. **Pour l'instant, aucune contamination n'a été détectée dans les élevages, mais la situation reste très sensible.**

Les services vétérinaires, soutenus par les soldats des Forces de Défense Territoriale, ont mené des **recherches intensives et continues** dans la région en question, qui ont permis d'identifier :

- **le 13 décembre** : 7 sangliers à Krupa, tous initialement positifs à l'ASF (prélèvements envoyés au laboratoire de référence à Puławy).
- **le 14 décembre** : 3 sangliers retrouvés, dont un négatif, deux encore en cours d'analyse.

Deux autres sangliers localisés dans le district ont été testés négatifs. Les autorités locales envisagent **l'isolement de la zone infectée**, tandis que la Commission européenne pourrait décider d'élargir la zone de protection. Les services vétérinaires appellent les éleveurs à appliquer strictement les règles de biosécurité : limiter l'accès aux exploitations, réduire les déplacements en forêt et signaler toute découverte d'animaux morts. La Commission européenne a temporairement suspendu l'introduction de zones réglementées, mais celles-ci pourraient être mises en place si les risques augmentent.

République tchèque :

➤ Un nouveau ministre l'Agriculture – M. Martin Šebestyán

Nommé ministre de l'Agriculture le 15 décembre 2025, Martin Šebestyán est proche du mouvement ANO du Premier ministre Babiš. **Il fait du renforcement du financement agricole, de la compétitivité du secteur et de la stabilité des prix alimentaires ses priorités.** Favorable à une simplification de la PAC, il critique la baisse des fonds européens et estime nécessaire une compensation adéquate face aux normes imposées aux agriculteurs. Concernant l'accord UE-Mercosur, il le juge acceptable uniquement si des mesures de protection solides sont mises en place, l'UE devant intervenir en cas de perturbations du marché, quitte à renforcer encore les garde-fous adoptés par le Parlement européen.

➤ Introduction d'un droit de préemption sur la location des terres agricoles

Le Gouvernement Babiš prévoit d'introduire dans la législation tchèque **un droit de préemption concernant la mise en vente de terres agricoles louées. Le propriétaire foncier devrait d'abord proposer de vendre le terrain à l'agriculteur qui le loue et l'exploite.** Cette intention suscite toutefois la controverse : alors que certains députés ANO affirment qu'il s'agit de la protection des agriculteurs, l'opposition critique le fait qu'une telle proposition jouerait en faveur du conglomérat Agrofert (lié à M. Babiš). Actuellement, les locataires peuvent négocier leur droit de préemption avec le propriétaire avant la signature du contrat de bail contre un paiement. Avec la modification envisagée de la législation, les agriculteurs bénéficieraient de cette garantie gratuitement. Selon des économistes agricoles, cela constitue une atteinte importante au droit de propriété, qui ne ferait qu'améliorer la situation des grandes exploitations, dont Agrofert qui cultive plus de 160 000 ha de terres dont la plupart sont louées. La Tchéquie est le seul pays de l'UE à n'avoir pratiquement aucune restriction ou obligation relative à la vente des terres agricoles. Le nouveau gouvernement souhaite au moins introduire une obligation de notification pour les ventes. L'État ne dispose pas de données permettant de cartographier la concentration de la propriété des terres agricoles tchèques.

Il ressort d'une enquête de l'Office tchèque de la statistique de 2023 que les entreprises agricoles ne possèdent en moyenne qu'environ 28 % des terres sur lesquelles elles cultivent.

➤ Interdiction totale de l'élevage en batterie à partir du 1er janvier 2027

L'interdiction concernera 43 % des poules pondeuses et reste une mesure plus stricte que dans la plupart des pays de l'UE. Les éleveurs doivent investir lourdement dans des systèmes alternatifs, dans un contexte déjà fragilisé par la grippe aviaire. Cette transition pourrait entraîner une baisse de 15 % de la production nationale d'œufs et pousser de nombreux petits et moyens producteurs (12 % de la production) à cesser leur activité dès 2026.

Les professionnels dénoncent une distorsion de concurrence, les importations d'œufs issus d'élevages en cage restant autorisées. Le ministre de l'Agriculture, Martin Šebestyán, a annoncé des discussions avec la filière en janvier pour examiner cette situation.

➤ **Appel à projets pour les centrales agri-photovoltaïques**

Pour soutenir l'agrivoltaïsme, encore au stade de projets-pilotes en Tchéquie, le ministère de l'Environnement a prévu une enveloppe de 12,4 M€ de subventions pour l'installation de nouvelles centrales agro-photovoltaïques sur des terres agricoles cultivées. En cas d'intérêt majeur, le ministère dispose de 8,3 M€ supplémentaires en réserve. Selon la loi, les panneaux photovoltaïques peuvent être placés au-dessus des vergers, des vignobles, des jardins de houblon ou des terres arables avec des légumes. Chaque installation doit avoir une capacité installée d'au moins 10 kW et le taux de soutien peut atteindre jusqu'à 30 % des dépenses éligibles. Le montant de la subvention dépendra des paramètres spécifiques du projet : la capacité installée des panneaux photovoltaïques, les coûts totaux et la capacité potentielle du stockage par batterie.

➤ **Ventes de machines agricoles en baisse**

L'un des plus grands fabricants de machines agricoles au monde et no 1 en Tchéquie, le groupe AGROSTROJ Pelhřimov, a enregistré en 2024 une perte de plus de 316 M CZK pour un chiffre d'affaires de 7,4 Md CZK alors qu'en 2023 son bénéfice net s'élevait à 462 M CZK pour un CA de 10,9 Md CZK. Le groupe a fermé ses usines de production en Pologne (Stoll) et en Allemagne et mise désormais sur une restructuration. Cette détérioration est liée au recul sans précédent du marché des machines agricoles. Les agriculteurs de toute l'Europe ont considérablement réduit leurs investissements en raison d'une combinaison de plusieurs facteurs défavorables, en premier lieu les faibles prix des matières premières, les taux d'intérêt élevés et la politique agricole incertaine de l'Union européenne.

➤ **L'interdiction des feux d'artifice dans les zones de protection**

En vue d'améliorer la protection de l'environnement et des animaux, l'amendement à la loi sur les produits pyrotechniques a introduit à compter du 1^{er} décembre 2025 des « zones de protection », qui interdisent l'utilisation de feux d'artifice, à l'exception de ceux de la catégorie F1, à moins de 250 mètres des hôpitaux, des maisons de retraite, des jardins zoologiques, des élevages, des centres de sauvetages d'animaux et d'autres sites sensibles. Les communes ont en outre la possibilité de publier des arrêtés généraux contraignants qui peuvent limiter l'utilisation de feux d'artifice sur l'ensemble du territoire communal ou seulement dans certains endroits, et ce tout au long de l'année ou seulement à certaines périodes. En réaction, de nombreuses villes ont déplacé leurs feux d'artifice du Nouvel An hors des zones interdites, ou les ont annulés. Pour une meilleure orientation, le ministère de l'Agriculture a créé une [carte des zones d'interdiction des feux d'artifice](#).

Slovaquie :

➤ **La Slovaquie rejette le nouveau budget européen**

La proposition actuelle du cadre financier pluriannuel de l'Union européenne est jugée inacceptable par le ministre des affaires étrangères Juraj Blanár. Il critique également le projet de politique agricole commune qui ne reflète pas la réalité en Slovaquie. La proposition de fixer un plafond maximal des paiements directs à 100 000 euros par exploitation serait défavorable, car de nombreuses exploitations perçoivent actuellement des montants plus élevés.

➤ **Soutien à la manifestation des agriculteurs européens à Bruxelles**

Le ministre de l'Agriculture, Richard Takáč a déclaré son soutien à la manifestation des agriculteurs européens à Bruxelles organisée le 18 décembre, qu'il jugeait légitime et essentielle pour préserver la capacité de l'UE à produire sa propre alimentation. Il a exprimé des

inquiétudes sur la future PAC et le budget européen 2028-2034, craignant une baisse des financements agricoles et une concurrence accrue d'importations ne respectant pas les mêmes normes. Il plaide pour une PAC forte, à deux piliers et dotée d'un budget stable, et souligne l'unité des pays du groupe de Visegrád, formalisée par la Déclaration de Tatra, contre certaines propositions de la Commission européenne.

➤ Réunion en Slovaquie du comité de recherche de l'OCDE

Le 12 décembre, les représentants des États membres du programme de l'OCDE pour la science agricole (Comité de direction du programme de recherche en collaboration : systèmes agricoles et alimentaires durables) se sont réunis à Bratislava. **Il s'agissait de la première réunion organisée en dehors du siège de l'OCDE à Paris.**

La réunion a été ouverte par le secrétaire d'État au ministère de l'Agriculture, M. Vladimir Vnuk. À cette occasion, les projets financés par le comité pour l'année 2026 ont été approuvés. Les discussions scientifiques ont porté principalement sur les nouvelles matières biologiques en agriculture. Pour mémoire, le comité est présidé depuis 2023 par la représentante slovaque, Mme Kristina Gendová-Ružsiková.

➤ L'agriculture appelée à se recentrer sur les cultures spécialisées

Le ministre slovaque de l'Agriculture et du Développement rural, **Richard Takáč**, appelle à une **réorientation stratégique de l'agriculture slovaque vers les cultures végétales spécialisées**, notamment les **fruits, légumes, pommes de terre et la vigne**. Selon lui, le modèle agricole fondé sur de grandes exploitations cultivant seulement quelques cultures de base n'est plus durable. Les agriculteurs doivent diversifier leur production et exploiter le potentiel naturel favorable du pays. Le ministre insiste également sur la nécessité de **créer de la valeur ajoutée**, en transformant les produits agricoles en produits finis, plutôt que de se limiter à la production primaire.

De son côté, le vice-président de la Chambre slovaque de l'agriculture et de l'alimentation (SPPK), rejette l'idée selon laquelle seules de petites exploitations devraient produire fruits et légumes. Il estime que **les grands producteurs régionaux** peuvent approvisionner les chaînes de distribution, à condition de bénéficier d'un **soutien de l'État**, notamment face aux besoins élevés en main-d'œuvre de ces cultures (par exemple via des allégements fiscaux).

Enfin, la **viticulture et la vinification slovaques** traversent une crise majeure : baisse de la consommation de vin, maladies affectant les vignobles et incertitudes liées à la future politique agricole de l'UE après 2028, qui ne prévoit plus de soutien obligatoire au secteur.

La directrice de l'Association slovaque de la viticulture et de la vinification, souligne l'importance des assurances données par le ministre quant au **maintien du soutien à la viticulture**, considérée comme un secteur d'avenir malgré les difficultés actuelles.

➤ Récolte record de maïs : surplus de 300 000 tonnes

La récolte de **maïs en Slovaquie** connaît une **année exceptionnelle**, la production atteignant son plus haut niveau depuis 2021, grâce à des conditions météorologiques favorables, notamment des pluies régulières et des températures modérées. Selon le chef de la Coopérative agricole de Sokolce, la qualité et la quantité de la récolte sont remarquables. Cependant, cette abondance pose un **problème pour les agriculteurs**: le pays dispose d'environ **300 000 t de maïs supplémentaires**, dépassant les besoins de consommation et de transformation, ce qui crée un dilemme économique pour écouler cet excédent.

➤ Les distributeurs d'œufs défendent la production nationale face aux importations

Les chaînes de distribution, membres de la Confédération du commerce de la République slovaque, ont annoncé qu'elles continueront à vendre des œufs slovaques issus de toutes les formes d'élevage, y compris les cages « améliorées », après le 1er janvier 2026. **Cette décision reflète la préférence des consommateurs pour la production nationale et vise à soutenir les**

producteurs locaux. La Confédération refuse de suivre l'exemple de certaines chaînes étrangères qui prévoient de retirer les œufs issus de l'élevage en cage. Selon son président, s'il est important d'encourager des modes d'élevage plus respectueux du bien-être animal, il est tout aussi essentiel de préserver la durabilité de la production nationale, l'autosuffisance alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments.

Environ la moitié des œufs produits en Slovaquie proviennent encore de cages « améliorées », une méthode toujours autorisée par la législation européenne et nationale. La transition vers des systèmes alternatifs progresse, mais elle est freinée par des contraintes financières. Remplacer la production slovaque par des importations augmenterait l'empreinte carbone et risquerait d'entraîner une hausse des prix, ce que la Confédération juge injuste pour les producteurs comme pour les consommateurs.

➤ Marché de l'alcool : moins de volume, plus de prestige

Le marché de l'alcool en Slovaquie traverse une crise profonde, marquée par une baisse durable des ventes et un changement notable des habitudes de consommation. Le volume total des spiritueux vendus a diminué d'environ 10 % au cours des quatre dernières années. Cette tendance s'explique par les effets persistants de la pandémie, l'inflation, la crise énergétique et l'augmentation des droits d'accise, qui ont renchéri les prix et freiné la consommation.

Le recul est particulièrement fort dans le secteur de la restauration et de la vie nocturne, où les ventes auraient chuté jusqu'à 15 %. Les bars, pubs et discothèques souffrent de la disparition progressive de la vie nocturne traditionnelle, remplacée par une consommation plus fréquente à domicile (« home drinking »), perçue comme plus économique par les consommateurs.

Paradoxalement, malgré la baisse des volumes, la demande pour des alcools premium et plus chers progresse. Les consommateurs boivent moins, mais privilégient davantage la qualité, une tendance particulièrement visible pendant les fêtes. Les préférences évoluent aussi : après l'essor du gin, le whisky connaît aujourd'hui une croissance plus marquée.

Concernant les jeunes générations, la baisse de la consommation reste surtout déclarative en Slovaquie et en Tchéquie : si les enquêtes montrent un discours plus modéré vis-à-vis de l'alcool, les chiffres de ventes ne confirment pas encore une chute significative chez la génération Z.

Enfin, le secteur redoute surtout un durcissement de la réglementation et une nouvelle hausse des taxes, déjà élevées par rapport aux pays voisins, ce qui pourrait accentuer le recul du marché et encourager les achats transfrontaliers.

➤ Concurrence féroce dans la grande distribution

Le marché de la grande distribution en Slovaquie connaît une forte dynamique et s'apprête à vivre une concurrence encore plus intense en 2026. Après une année marquée par de nombreuses ouvertures de magasins, l'arrivée de la chaîne discount polonaise **Biedronka** (actionnaire portugais) bouleverse le secteur. Présente depuis le printemps avec neuf magasins, elle prévoit une expansion très ambitieuse, visant l'ouverture d'au moins 50 nouveaux points de vente d'ici fin 2026, aussi bien en ville qu'en zone rurale.

Les acteurs déjà établis poursuivent également leur développement. **Lidl** et **Kaufland** continuent d'élargir leur réseau, notamment dans les petites villes et villages. **Billa** mise à la fois sur de nouvelles ouvertures et sur une vaste modernisation de ses magasins pour améliorer le confort d'achat. **Tesco**, de son côté, privilégie surtout le développement du commerce en ligne, désormais accessible à la grande majorité de la population, tout en recherchant de nouveaux emplacements physiques.

Les chaînes slovaques tentent aussi de rester compétitives. **Terno** prévoit de lancer son premier magasin ouvert 24h/24 en 2026, tandis que **Coop Jednota** développe activement son réseau de magasins non-stop dans toutes les régions du pays. Dans l'ensemble, le secteur s'oriente vers une expansion continue, une diversification des formats et une bataille accrue pour attirer les consommateurs.

Actualités sanitaires

Pologne :

➤ Grippe aviaire (IAHP) : un nouvel épisode de la maladie : 39 foyers détectés

Au 30 décembre, les services vétérinaires confirment 39 foyers, le dernier détecté le 28 décembre dans la région de Grande Pologne dans une ferme commerciale de 41 673 poulets de chair.

➤ Maladie de Newcastle : 82 foyers en 2025

Au 30 décembre, 82 foyers ont été identifiés dans le pays. Le dernier a été détecté dans une ferme commerciale de 39 687 poulets de chair dans la région de Grande Pologne.

➤ Peste porcine africaine : 18 foyers confirmés en élevage, 3339 cas en faune sauvage en 2025

Les services vétérinaires confirment 18 foyers en élevage : le dernier identifié chez un porc, dans une petite ferme dans la région de Poméranie Occidentale. Au 30 décembre 3339 cas ont été identifiés en faune sauvage.

➤ Fièvre catarrhale ovine : 76 foyers en 2025

Le dernier cas est confirmé le 23 décembre dans un élevage de 17 bovins dans la région de Poméranie Occidentale.

➤ Rage : 18 cas recensés en 2025

Depuis le début de l'année, 18 cas de rage ont été détectés dans l'est du pays. Le dernier cas a été recensé le 20 octobre chez un renard mort dans la région des Basses Carpates.

République Tchèque :

➤ Maladie de Newcastle confirmée dans trois petits élevages

Au total trois foyers de la maladie de Newcastle ont été confirmés dans les petits élevages avicoles de régions de Brno, de Bohême centrale et d'Ustí n. Labem. Une zone de protection a été délimitée et les rassemblements d'oiseaux et volailles vivants dans les foires, marchés, expositions qui présentent un risque élevé de propagation sont temporairement interdits.

➤ Grippe aviaire (IAHP)

Depuis le début de l'année, au total 11 foyers ont été détectés dans des élevages commerciaux et 26 dans les petits élevages non commerciaux. Le nombre total de volailles abattues s'élève à 185 000. Les derniers foyers ont été détectés près de Havlíčkův Brod près de Havlíčkův Brod, dans la région de Vysočina. Environ 65 000 poules pondeuses devront être abattues.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Ronan VENETZ, Chef du Service économique régional de Varsovie
Rédaction : François VIEL, Bozena BOCHENEK

Avec la participation des SE de la zone.

Abonnez-vous : bozena.bochenek@dgtrésor.gouv.fr